

225C0777
FR0013326246-FS0372

9 mai 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 mai 2025, la société anonyme Natixis¹ (7 Promenade Germaine Sablon, 75013 Paris), a déclaré, avoir franchi en baisse, le 30 avril 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir 2 609 214 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 1,82% du capital et des droits de vote de cette société².

BPCE Assurances et ses filiales³ détenant par ailleurs 108 557 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE, représentant 0,08% du capital et des droits de vote de cette société², la société anonyme BPCE détient ainsi au total 2 717 771 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 1,90% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de *trading* s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, 2 609 214 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un contrat à terme, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 12 mars 2026⁴.

¹ Contrôlée par BPCE.

² Sur la base d'un capital composé de 143 053 446 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlées par BPCE.

⁴ Sur la base d'un delta de 1.